

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 93 (1996)
Heft: 10

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue de presse

1996, année noire pour le miel

C'est la disette! Certains apiculteurs n'ont rien extrait pour la première fois de leur carrière. La faute à des conditions climatiques particulières.

L'année 1995 s'était inscrite dans le grand livre des souvenirs comme une année d'abondance pour les apiculteurs. Une cuvée d'exception comme on n'en retrouve que quelques-unes par siècle. 1996 restera aussi gravée dans la mémoire des propriétaires de ruchers. Mais on se souviendra alors d'une disette peu commune. La faute au sale temps.

Les témoignages sont partout les mêmes qui parlent d'année noire. Les apiculteurs constatent les dégâts à l'instar de Jean-Pierre Farron, de Delémont: « Pour la première fois dans ma longue carrière d'apiculteur, ma récolte est nulle. Je n'ai absolument rien extrait. Dès le mois d'avril et durant l'été, j'ai moi-même nourri les abeilles en leur donnant du sucre. J'ai ainsi permis aux ruchées de survivre. » Des apiculteurs négligents ont perdu des essaims entiers, les abeilles étant mortes de faim. Selon un organe de presse spécialisé, le phénomène s'étendrait à l'ensemble de la Romandie, les exceptions étant plutôt rarissimes.

Les conditions climatiques particulières – temps pluvieux ou beau temps mais avec bise persistante – connues dès le printemps sont, selon les dirigeants des sociétés d'apiculture, à l'origine de cette carence. Conséquence: le prix du miel prend l'ascenseur avant même que l'on n'entame les réserves de l'an passé.

Ainsi, hier, à la traditionnelle Foire de Chindon, à Reconvilier, le kilo était déjà vendu 2 francs de plus.

Les indépendants méritent mieux

Depuis quelques mois on crie de toutes parts au démantèlement de la politique sociale, le nombre de chômeurs augmente, la population vieillit, la situation économique se dégrade, bref les temps sont durs.

De toutes parts, les réactions fusent, mais elles ne sont pas partout les mêmes.

D'un côté on crie à la libéralisation à outrance (livre de D. de Purry), d'un autre côté on fait toujours plus appel à l'Etat Providence qui serait sensé guérir tous nos maux.

Il est vrai que la fusion Ciba-Sandoz, sans parler des tentatives des géants de la banque, ont fait frissonner le monde du travail. Si l'on peut comprendre et même admettre que pour assurer leur présence dans le monde impitoyable des affaires de telles fusions doivent avoir lieu, il faut tout de même rappeler à ces grands patrons de notre économie qu'ils ont aussi des devoirs face à leurs employés qui ont largement contribué au succès de leur entreprise. Ils n'ont

moralement pas le droit de penser qu'au rendement et au bien-être de leurs actionnaires.

L'affaire Swissair n'apporte aucune gloire à ceux qui pensent que la Suisse commence à Bâle et se termine à Zurich.

Je suis heureux de constater la solidarité qui s'est créée entre les cantons romands pour défendre Genève. J'ose espérer qu'elle se manifestera de la même manière lorsqu'il s'agira du Jura ou du Valais.

Un autre sujet qui me préoccupe c'est le déclin toujours plus marqué des PME :

- Du point de vue économique pur, un affaiblissement de la classe moyenne et une réduction correspondante des prestations auraient pour effet un abaissement de la qualité du travail. Hors, devant la nécessité de soutenir à l'avenir une concurrence internationale de plus en plus forte, la Suisse ne pourra se contenter de maintenir le niveau de qualité de sa production et de ses services, mais devra s'efforcer de l'augmenter.
- Du point de vue politique, l'affaiblissement de la classe moyenne est aussi dangereuse. Il conduit à une polarisation des positions sociales et à un élargissement de la distance qui sépare les ouvriers et les patrons et, pour finir, à une rupture d'équilibre qui peut amener un durcissement des fronts.

Il n'est en effet pas souhaitable de voir trop d'éléments de notre peuple se grouper autour de quelques patrons qui auraient la tentation de se prendre pour les seuls et vrais gardiens de notre économie. Il ne faudra jamais oublier que les PME jouent dans nos villages et les quartiers de nos villes un rôle de service au même titre que le médecin, l'instituteur ou le bureau de poste. Leur cessation d'activité se traduit par la suppression d'un point d'ancrage pour les populations locales.

D'autre part, ces petites entreprises reposent sur une activité personnelle ou familiale et constituent souvent une activité d'appoint à une autre activité.

Devant cette évolution qui semble inéluctable, la première chose qui frappe ces petits entrepreneurs, c'est l'omniprésence de l'Etat à cause du tout à l'Etat réclamé par une couche toujours plus large de notre population. Notre pays avait longtemps résisté à cette tendance centralisatrice. Dans le cadre de cette tendance, les petits patrons ont le sentiment, pour ne pas dire la certitude, de ne pas participer à ce gigantesque mécanisme de la redistribution mis en place par l'Etat.

Plus que tout autre, le petit entrepreneur est un homme seul. Il doit assurer sa retraite, n'a pas droit aux allocations familiales, n'a pas droit au chômage si son entreprise est en difficulté. S'il réussit dans les affaires, il a sans doute abusé de ses collaborateurs et de ses clients, s'il échoue, il est montré comme un mauvais gestionnaire.

Arrivé à ce point de notre développement économique, nous devons nous demander le pourquoi d'une telle évolution.

L'évolution de notre Etat social a été considérable au cours de ces dernières décennies. Les personnes à conditions dépendantes ont vu leurs moyens d'existence s'améliorer constamment. C'est un fait heureux en soi et il manque une juste revanche sur les conditions possibles qui étaient trop souvent le lot des travailleurs du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e.

La situation matérielle générale s'est à un tel point améliorée par les assurances obligatoires de toute nature, que le statut du dépendant est de plus en



plus envié. Toujours plus d'indépendants rêvent d'être à l'abri des soucis de leur entreprise. Cette attitude qui porte un germe d'inquiétantes perspectives de transformation de notre ordre social ne peut s'expliquer par la seule amélioration du statut de l'employé en général.

Il faut l'attribuer surtout à un contexte général qui, très souvent, a laissé pour compte l'indépendant par la conception trop unilatérale de la politique sociale.

Je tiens à affirmer de la façon la plus nette que mon propos ne cherche pas à mettre en cause les avantages économiques et sociaux que la société moderne a réussi à distribuer largement. Ce que je veux mettre en avant, c'est la nécessité impérieuse du maintien des classes moyennes dans l'agriculture, l'artisanat, le commerce et la petite entreprise.

Dans les domaines de la formation, de l'éducation, des assurances sociales et de la fiscalité, il est devenu urgent de repenser fondamentalement nos comportements.

Le pays n'a pas seulement besoin de cerveaux puissamment développés et de bras vigoureux. Il lui faut surtout des hommes et des femmes d'initiatives et de courage dans les domaines de la responsabilité et de l'esprit d'entreprise. Mais ceux-ci doivent pouvoir compter sur des conditions cadres favorables et surtout stimulantes.

Les plus belles civilisations n'ont pas résisté lorsque leurs richesses matérielles, leur bien-être et leur culture n'étaient plus portés par la volonté d'effort, de dynamisme et les vertus morales de leur peuple.

Pierre Moren

Tiré de l'Union suisse des arts et métiers

À VENDRE

ruches neuves pastorales DB, 10 cadres, dès Fr. 142.-,
DB, 12 cadres, dès Fr. 176.-

+ absolument tout le matériel apicole; demandez notre prix courant

Nouveau en Suisse: le sirop de nourrissage **API-NOURRISEMENT (composition proche du miel)**, convient particulièrement pour nourrissage et stimulation, peut être utilisé tard dans la saison, ne nécessite pas d'évaporation, pas de perte de poids, pas de pillage. PRIX TRÈS INTÉRESSANT.

JPAM S.A., matériel apicole, miels
chemin de L'Ecole 3, 1036 Sullens, tél. (021) 732 19 30

